

## **Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes**

Papy F., Mathieu N., Ferault C., 2012, éditions QUAE/NSS-Dialogues

Cet ouvrage est composé de dix chapitres rédigés par des auteurs différents. Il en résulte évidemment une certaine hétérogénéité, en même temps qu'une vision assez diversifiée, en fonction des centres d'intérêt des auteurs, de la question des rapports à la nature dans les campagnes. L'introduction et la conclusion, denses et concises, nous aident néanmoins à rassembler les éléments du puzzle. Merci aux éditeurs d'avoir fait cet effort pédagogique !

Sommes-nous entrés dans une transition écologique avec de nouvelles manières d'appréhender la nature, et l'émergence d'une éco-conscience ? L'ouvrage se propose de repérer à travers des études de cas, les indices d'une évolution des rapports à la nature par l'analyse des comportements individuels et collectifs. Ceci en utilisant trois entrées : posséder la nature, gérer l'usage des ressources, partager les relations à la nature.

Qui possède la terre, décide de ses usages. La spéculation foncière qui fait monter le prix des terres menace la durabilité de l'agriculture, notamment près des villes. Un exemple nous en est donné dans les Alpes du Nord (chapitre 1). Le départ en retraite des agriculteurs est l'occasion d'une course à la concentration foncière. Les propriétaires fonciers reprennent la maîtrise de l'usage des terres initialement aux mains des agriculteurs, et l'urbanisation progressive renforce la spéculation foncière et le clivage urbain-rural, ce qui conduit à la marginalisation des agriculteurs ayant peu de moyens financiers. Différentes initiatives voient le jour pour faire face à cette situation. L'association « Terre de Liens » essaie par exemple de collecter des fonds pour acquérir les terres soumises à la pression foncière et les mettre à la disposition de jeunes agriculteurs. Les AMAP, et autres initiatives de création de points de vente de produits fermiers, constituent des signaux, certes encore faibles, d'une réaction à la spéculation.

Dans le fil de cette réflexion, le chapitre 3 sur l'accroissement des circuits courts, entre producteurs et consommateurs, et la place de cette activité dans la périphérie des villes, nous met en garde sur les idées reçues dans ce domaine. Au-delà de l'engouement du public se pose la question des fonctions dévolues à l'agriculture dans les territoires périurbains : veut-on garder de l'espace agricole ou des exploitations productives, ou du paysage typique ? Si l'on invoque souvent la récréation d'un lien social entre producteurs et consommateurs, celui-ci est souvent considéré comme fragile.

Il n'y a pas de ressources sans usages et sans gestion. La propriété foncière trouve de nouveaux débouchés dans la production d'énergies renouvelables. Le chapitre 8 nous présente, de manière un peu optimiste me semble-t-il, des exemples

de projets collectifs d'énergie renouvelable dans des communes rurales en Allemagne et en Autriche. Au travers de ces projets, les habitants construiraient de nouvelles manières d'être ensemble, ou d'habiter ! Ce n'est certainement pas toujours le cas puisque l'implantation d'éoliennes dans la commune française de Cravant (Petite Beauce) (chapitre 7) est l'objet d'une petite « guerre locale » entre une majorité d'habitants et une minorité d'irréductibles gaulois opposés à l'appropriation symbolique de ce bien commun qu'est le vent. De manière générale, la tactique des opposants à l'éolien, consistant à multiplier et prolonger le déroulement des procédures, lourdes financièrement, a découragé beaucoup d'investisseurs.

L'agriculture c'est la terre, mais il faut de l'eau pour la valoriser ... Un seul chapitre est consacré à cette ressource qui participe pourtant de manière importante au fonctionnement, à la représentation et à l'attractivité des milieux ruraux. Les cours d'eau du bassin Adour Garonne ont été aménagés pour irriguer les coteaux de Gascogne et le chapitre 9 nous relate, par le prisme de la longue construction du débit d'objectif d'étiage au cours des deux derniers siècles, la succession des paradigmes concernant la gestion de l'eau, ainsi que les mécanismes qui ont amené les acteurs du bassin de la Garonne à s'y impliquer. Et il pose finalement la question cruciale d'une remise en cause possible du paradigme de la concertation, le dernier en date. En partant du principe, issu d'une philosophie libérale, que les conflits seraient simplement le résultat d'un manque de compréhension et de communication entre les acteurs, ce paradigme élude la dimension conflictuelle des usages, et empêcherait ainsi l'émergence de décisions négociées.

Les marais du littoral atlantique (chapitre 10), ont connu également des orientations politiques très diversifiées, voire opposées, en matière de gestion. L'Etat après avoir favorisé le drainage et la mise en culture des terres, a ensuite mis l'accent sur la préservation des zones humides pour répondre aux préoccupations des associations environnementales. Cette vision éco-centrée modifie les rapports de force et les alliances entre acteurs. Une vision utilitariste du marais entre en conflit avec une vision naturaliste conduisant dans un premier temps à un blocage. Les arènes délibératives visant à rapprocher les points de vue et comportant des acteurs institutionnels mais qui ne sont pas acteurs du changement opérationnel, sont à l'origine, elles aussi, de nombreux blocages. Dans ce contexte, les mesures agroenvironnementales et les contrats territoriaux d'exploitation ont du mal à se mettre en place car ils traduisent une vision jacobine et normative, ignorant notamment l'intérêt de certaines pratiques d'éleveurs pour la préservation de la biodiversité.

Le décalage entre la politique de l'État et l'adhésion des citoyens se retrouve dans le recyclage des déchets urbains organiques vers les terres agricoles (chapitre 4). Alors que les directives européennes et les lois nationales nous incitent à valoriser ces déchets, les collectivités territoriales et les citoyens rechignent à l'exercice de tri à l'origine, d'autant plus qu'ils se méfient des produits agricoles

provenant de l'utilisation de ces déchets. Une autre de ces peurs collectives liée peut être à un manque d'informations ? Toujours est-il que les agriculteurs hésitent à utiliser les boues résiduaires pour ne pas entacher l'image de marque des produits agricoles.

Car redorer l'image environnementale de l'agriculture est une préoccupation de la profession agricole. Ainsi, les agriculteurs seraient de plus en plus prédisposés à ouvrir leur espace de production à des usages récréatifs. Est-ce par nécessité économique ou par convivialité ? L'ouverture des nombreuses tables et chambres d'hôte va-t-elle créer des liens de respect mutuel ou n'est-ce après tout qu'une offre marchande ? Le chapitre 6 nous invite à réfléchir sur le rôle des agriculteurs dans la gestion de la fonction récréative de leurs espaces de vie et de travail, qui constitue une contribution importante au bien être de la population, à l'attractivité des territoires, et à l'image de l'agriculture. Et il ne serait pas impossible que la qualité des services récréatifs devienne un critère d'attribution des aides publiques à l'agriculture.

Ainsi, il existe dans la montagne vosgienne (chapitre 5), une convergence (mais une alchimie complexe) entre les politiques publiques (européennes, nationales, régionales et locales) et les aspirations des habitants à maintenir des paysages caractéristiques, perçus comme chargés de valeurs historiques et culturelles. Ces derniers sont issus de pratiques paysannes du XIXe siècle et on peut s'interroger sur les conditions de leur durabilité qui suppose de maintenir un savoir-faire. Comment l'inscrire dans les projets professionnels des agriculteurs et quels soutiens des pouvoirs publics sont alors nécessaires ? Derrière ces questions on voit poindre également la valorisation des activités de chasse et de cueillette, et la protection de la biodiversité « ordinaire »...

On le voit, malgré son apparente hétérogénéité, l'ouvrage ouvre de nombreuses pistes de réflexion sur des signaux forts ou faibles concernant l'évolution du rapport à la nature dans les campagnes. Le danger inhérent à la présentation d'études de cas, c'est que l'on ne sait pas toujours si elles sont généralisables ? Cette question de la contingence ou non des observations n'est pas un problème spécifique à la sociologie, c'est aussi un problème majeur en écologie. Peut-être faut-il simplement admettre qu'il peut y avoir des situations diversifiées ?

L'un des thèmes importants abordés dans la conclusion de cet ouvrage est celui des articulations entre lieux de pouvoir et citoyens, en matière d'arbitrages pour l'usage des ressources naturelles communes. En poussant la réflexion on peut la formuler ainsi : l'Etat peut-il faire confiance aux individus ou aux collectifs, et jusqu'où ? Comment éviter les dérives, telles que le détournement de certaines aides environnementales par exemple, ou la mainmise de certains lobbies ? Et comment convaincre le citoyen d'adhérer à des directives élaborées hors-sol ?

Partant du constat que ce domaine est encore mal défriché, les éditeurs proposent de construire un chantier collectif de recherche interdisciplinaire sur les

relations « écologiques » des individus aux lieux de vie, aux milieux et aux ressources. Une bonne idée dont les objectifs mériteraient néanmoins d'être mieux précisés.

Quoiqu'il en soit saluons la parution de ce travail qui nous rapproche des préoccupations et des réalités du terrain, tout en maintenant une distance suffisante pour les analyser sereinement.

Christian Lévêque, février 2013